



Pension alimentaire versée à un jeune adulte

Par **valerie**, le **27/11/2009** à **17:02**

Bonjour,
mon fils a 18 ans,est à ma charge. quelles démarches dois-je faire pour continuer à percevoir la pension alimentaire. J'ai déjà fais une demande auprès du tribunal des affaires familiales mais je n'ai pas eut de réponse écrite du tribunal. suis-je en droit de demander au papa de verser cette somme en toute légalité?